

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aljal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aljal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0047077

7662

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02503 Société : P.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse : D.T. AT A. Lamouri Rue N° 9 El Oued
Echicha

Tél. :

Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ACHOUR Abd
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél. : 0522 26 53 42 - Tél./Fax : 0522 26 53 41
INP : 091002329

Date de consultation : 13 AVR. 2021

Nom et prénom du malade : NABIL Nacida Age: 1551

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : diabète + polyurie polydipsie

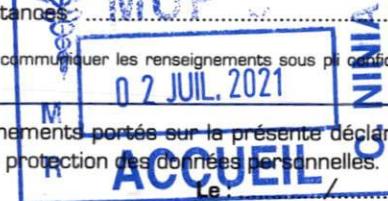
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13-07-2021	S 2 . 7	300	✓ Dr A	Dr. ACHOUR Abd Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie 175, Rue Boukraa - Casablanca Tél : 0522 26 53 42 - Tel/Fax : 0522 26 53 41 INP : 09102289

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM Dr Sham GUERAOUI Docteur en Pharmacie Résidence Annaim Outta Casablanca Tel: 922.89.43.00	13.01.2021	1.291.80

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A diagram showing a 12x12 grid of circles. The grid is bounded by a horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right, and a vertical axis labeled 'B' at the bottom and 'H' at the top. The grid contains 144 circles arranged in 12 rows and 12 columns. The circles are numbered sequentially from 1 to 144. The numbers are placed in the circles as follows: Row 1: 1, 2, 1, 2; Row 2: 3, 4, 3, 4; Row 3: 5, 6, 5, 6; Row 4: 7, 8, 7, 8; Row 5: 9, 10, 9, 10; Row 6: 11, 12, 11, 12; Row 7: 13, 14, 13, 14; Row 8: 15, 16, 15, 16; Row 9: 17, 18, 17, 18; Row 10: 19, 20, 19, 20; Row 11: 21, 22, 21, 22; Row 12: 23, 24, 23, 24.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشر عهد
إختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le 13 AVR 2021

الدار البيضاء، في

Mme Nabil Rechida

1) Mixtard 30

88U/ml

133P42-160 mm

75

2) Rodo 14

14mmol/l etua

99,00 mg/dl 3mg

75

3) Glucide 26

14mmol/l etua 3mg

109,20 mg/dl 3mg

75

4) Geprex 2U

14mmol/l etua 3mg

1120 de 80.

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
Shara GUERRAOUI Dr. ACHOUR Ahd
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Résidence Houssam Jassim 175 Rue Boukraa Casablanca
Tél.: 05 22 26 53 42 - Fax : 05 22 26 53 41

إقامة حسام الجاسم - 175، زقاق بوعاج - 1010 Casablanca - Tél.: 05 22 26 53 42 - Fax : 05 22 26 53 41 - E-mail : dr_achour80@hotmail.com



43,30

43,30